

**DIMANCHE 30
JUILLET 2023**

SIGNAL D'ÉCOUVES



Crédit Mutuel





**UNION
CYCLISTE
ALENCON
DAMIGNY**



LES DERNIERS VAINQUEURS DU SIGNAL D'ECOUVES :

2022	Paul TREMBLE	VC Bocage Vire
2021	Gabriel LE PROVOST	VC Montigny le Bretonneux
2020	/	/
2019	Hugo TOUMIRE	Normandie
2018	Lucas PLAISANT	Guidon Chalettois
2017	Lucas PLAISANT	Guidon Chalettois
2016	Nicolas DEBEAUMARCHE	Bourgogne
2015	Alexander BRAYBROOKE	HMT Académy
2014	Jules ROUEIL	Pays de la Loire
2013	Elie GESBERT	Côtes d'Armor
2012	Quentin LE GALL	Côtes d'Armor
2011	Alexis GOUGEARD	USSA Pavilly Barentin
2010	Romain CARDIS	Maine et Loire
2009	Arnaud DEMARRE	

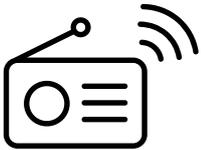


DÉTAILS D'ORGANISATION



Dossards/Plaques/Transpondeurs/Dossiers :

À partir de 10h au garage Distinxion, 151 rue de Bretagne 61000 ALENCON.



Dotation et installation des radios voitures par Radio Shimano :

À partir de 10h30 au garage Distinxion, 151 rue de Bretagne 61000 ALENCON



Réunion des directeurs sportifs :

11H30 au garage Distinxion, 151 rue de Bretagne 61000 ALENCON



Signature, présentation des équipes (coureurs et directeurs sportifs) :

13h15 sur le podium de la ligne d'arrivée



Départ fictif :

13H55



Départ réel :

14h00



Cérémonie protocolaire :

30 minutes après l'arrivée sur le car podium (ligne d'arrivée)

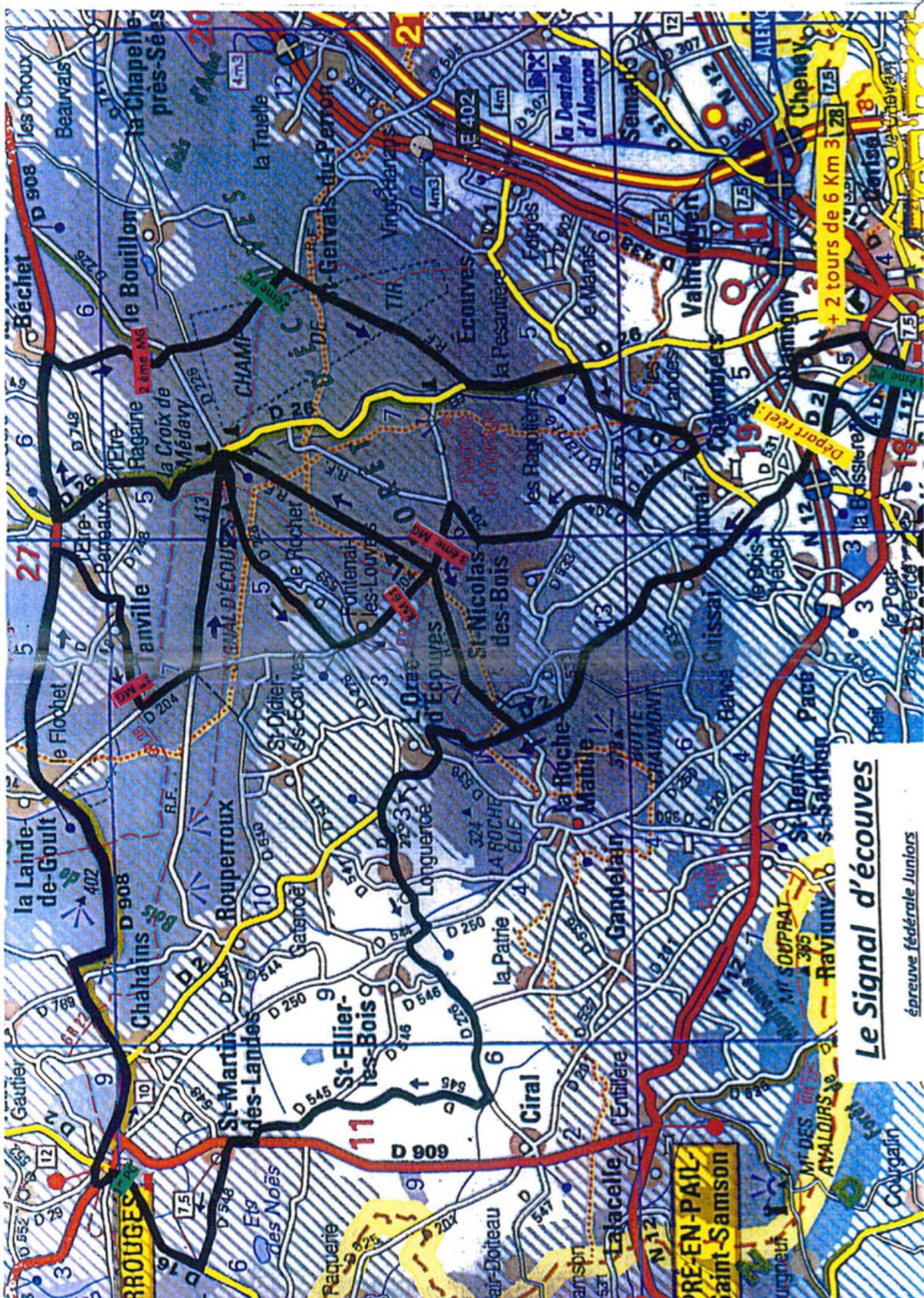
SIGNAL D'ÉCOUVES

Kms parcourus	N° de Voie			PC ou MG	Moy 40 km/h	Itinéraire
0.000	Fictif				13 :55	151 Rue de Bretagne
0.000	Réel				14 :00	Face à l'IUT de Damigny
2.000	D2				14 :03	Lonrai
4.000	D2				14 :06	Cuissai
12.800	D2				14 :19	Livaie, à gauche D226
14.300	D226				14 :22	Longuenoe
19.400	D545				14 :29	Ciral D545 (1km avant Ciral)
25.600	D909 D548				14 :38	St Martin des Landes, à gauche
30.000	D16 D909 D908			1 ^{er} PC	14 :45	Carouges, direction Chahains Sées
44.700	D908 C3				15 :07	A droite direction Tanville
46.400	D748				15 :09	Tanville
48.700	D204		Zone de ravitaillement à pied	1 ^{er} MG	15 :13	Carrefour de "La Gâtine", à gauche
50.000	D204	Zone de déchets			15 :15	Carrefour "La croix rouge", à gauche
54.300	RF				15 :21	Carrefour « La croix médavy », à droite
59.000	D226				15 :28	Fontenay les louvets, à gauche
61.400	D204			KM 61	15 :32	Carrefour « la croix madame », à gauche
66.000	RF				15 :39	Carrefour « la croix médavy », à gauche
70.200	D26				15 :45	Carrefour « le point du jour », à droite
73.500	D908				15 :50	La Ferrière Béchet, à droite
76.000	RF			2 ^{ème} MG	15 :54	Carrefour de « la branloire »
79.000	RF			2 ^{ème} PC	15 :58	Carrefour du « Rendez-vous »
83.300	RF				16 :05	« La fontaine maçonnée », à gauche
85.200	D26				16 :08	« Le poirier jouanne » (Radon), à droite
88.000	D1		Zone de ravitaillement à pied		16 :12	Colombiers, à droite
90.000	D204				16 :15	Direction St Nicolas des bois
94.500	D204				16 :22	« Le chêne au verdier », à gauche
96.000	D204			3 ^{ème} MG	16 :24	« La croix Madame », à gauche
99.000	RF				16 :29	Descente des Arcis, à gauche
104.400	D2				16 :36	Cuissai
106.500	D2				16 :40	Rond-point de Lonrai
109.000	D2				16 :43	Entrée sur Circuit Damigny
113.500				3 ^{ème} PC	16 :50	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée
119.800						2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
126.100					17 :09	Arrivée Rue de Bretagne



CIRCUIT EN LIGNE

113,500



CIRCUIT FINAL





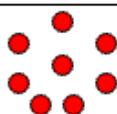
LES CLASSEMENTS :



Le maillot jaune sera décerné au vainqueur de l'épreuve (non cumulable). *Offert par la ville d'Alençon.*

Grille de prix : 540/20

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Prix	109	80	65	54	44	38	30	25	16	11	9	8	8	8	7	6	6	6	5	5



Le maillot à pois sera décerné au 1er du classement du meilleur grimpeur (non cumulable). *Offert par Groupama.*

Le classement du meilleur grimpeur sera établi suivant le barème 5/3/2 points aux lieux suivants :

- Km 48.700 « la Gâtine »
- Km 76.000 « Carrefour de la branloire »
- Km 96.000 « La Croix Madame »

Le maillot vert sera décerné au 1er du classement des points chauds (non cumulable). *Offert par Crédit Mutuel.*

Le classement des points chauds sera établi suivant le barème 5/3/2 points aux lieux suivants :

- Km 30.000 « Carrouges »
- Km 79.000 « Carrefour du rendez-vous »
- Km 113.500 « 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée »

Le maillot blanc sera décerné au Junior 1^{ère} année le mieux classé (non cumulable). *Offert par le Conseil Départemental de l'Orne.*

Le maillot bleu sera décerné au coureur normand le mieux classé (non cumulable). *Offert par la Région Normandie.*

Le maillot orange sera décerné au coureur désigné « le plus combatif » par le jury (non cumulable). *Offert par Mazda.*

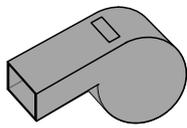


LES RÉCOMPENSES :

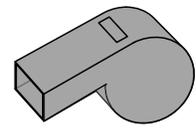


Vainqueur de l'épreuve :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (jaune)
2^{ème} et 3^{ème} de l'épreuve :	Panier garni + Gerbe
Meilleur grimpeur :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (à pois) + 50€
Vainqueur du classement des points chauds :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (vert) + 50€
1^{er} junior de 1^{ère} année :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (blanc) + 50€
1^{er} Normand :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (bleu) + 50€
Le plus combatif :	Panier garni + Gerbe + Maillot distinctif (orange) + 50€
1^{ère} équipe :	Trophée + Gerbes + 150€
KM 61 :	Panier garni + Gerbe + 50€





LES ARBITRES :



Nom Prénom	Fonction
MOREL F.	Président du jury
HENRY J.P.	Arbitres
TISON L.	Arbitres
RUET M.	Arbitre moto
LECOEUR P.	Arbitre moto
SAUVAGET J.P.	Juge à l'arrivée



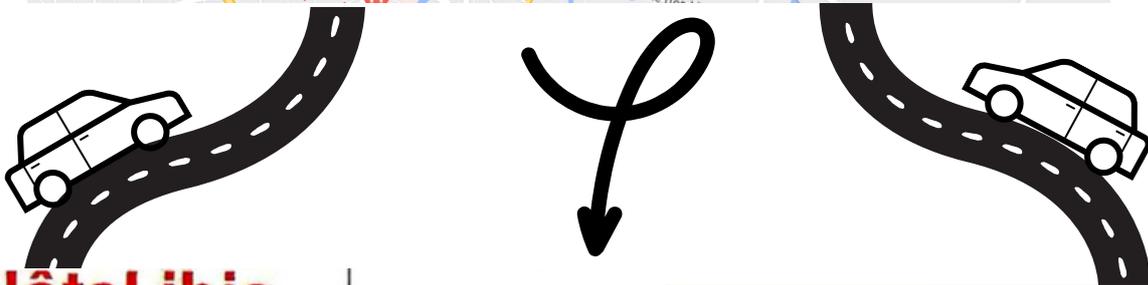
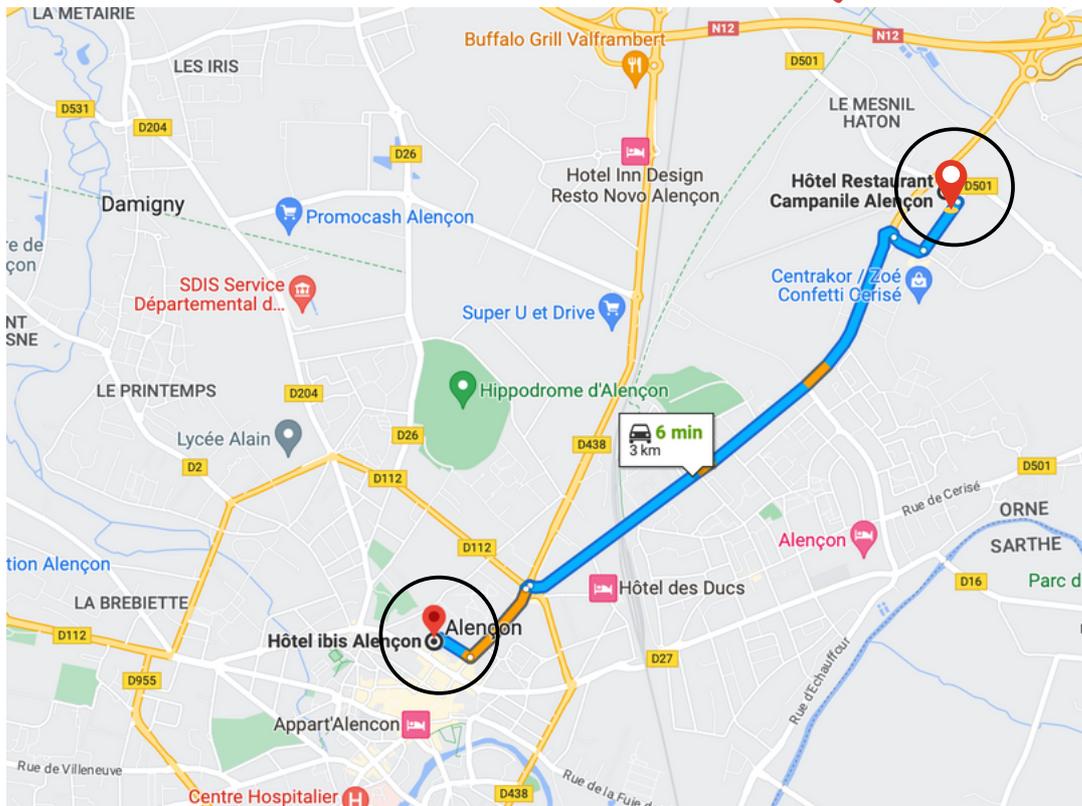
INFORMATIONS DIVERSES :

Contrôle médical :	Salle Mazeline de Damigny
Zone de ravitaillement :	2 zones à pied <ul style="list-style-type: none"> ☛ Km 48,700 jusqu'à km 50 ☛ Km 88 jusqu'à km 90
Environnement :	L'organisateur, l'U.C.A.D., souhaite que cette épreuve se déroule dans le respect de l'environnement. Nous vous demandons donc de ne pas jeter de détritux dans la nature. Merci de votre compréhension. Zone de déchets : du km 50 au km 54,300
Assistance technique / Dépannage neutre :	Le dépannage neutre sera assuré par 2 véhicules. Il est demandé aux Directeurs Sportifs de mettre des roues à disposition selon les directives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ☛ Dans la voiture neutre n°1 pour les véhicules des Directeurs Sportifs de 1 à 7 ☛ Dans la voiture neutre n°2 pour les véhicules des Directeurs Sportifs de 8 à 15
Consignes de sécurité Coureurs :	Pour votre sécurité durant l'épreuve, veuillez <u>céder la place aux véhicules de sécurité</u> et laisser environ <u>1 mètre de distance avec les motards</u> . L'ensemble de la course se déroule sur route ouverte et de ce fait, vous devez respecter le code de la route : rouler sur la voie de droite, prendre les ronds-points et les ilots directionnels par la droite... En cas de non-respect de ces règles, le coureur pourra être sanctionné sur décision des commissaires.
Consignes de sécurité Directeurs Sportifs :	Les voitures des Directeurs Sportifs doivent respecter le code de la route, en particulier lors du passage des ronds-points et des ilots directionnels qui doivent être pris impérativement par la droite. Il est également rappelé que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire et l'usage du téléphone au volant interdit. Il est recommandé de rouler en code et de klaxonner dans les localités et les villages traversés afin de prévenir les riverains du passage des coureurs. Soyez également vigilants lors des dépassements, en particulier dans les zones dangereuses (courbes, passages étroits...) Tout Directeur Sportif désirant se porter à l'avant de la course devra demander l'autorisation au Directeur de Course. Sans respect de cette consigne, le Directeur Sportif sera sanctionné sur décision des commissaires. Les voitures des Directeurs Sportifs seront déviées 300m avant la ligne d'arrivée.





LOGEMENT & RESTAURATION



Hôtel ibis
Alençon - Centre Ville
13, place Poulet Malassis - ALENÇON
T. 02 33 80 67 67
www.ibishotel.com
Ouvert 24h/24

*Un accueil chaleureux au cœur de la ville,
52 chambres entièrement renovées
Notre pub reposant et sa collection de whiskies
Internet et wifi gratuits
Proche Maison Natale de Ste Thérèse,
Musée de la Dentelle et Basilique
Restaurants à proximité*



Campanile
HOTEL RESTAURANT



**HOTEL RESTAURANT
CAMPANILE ALENÇON**
ZAT du Londeau - Rue de l'industrie
61000 CERISE
Tel : 02 33 29 53 85
Fax : 02 33 29 60 06
@ : alencon@campanile.fr

Possibilité de réserver des repas pour le dimanche midi (uniquement sur réservation) au prix de 13 €.

Les repas seront pris à la salle Mazeline de Damigny à partir de 10 h.

Renseignements et réservations : Daniel COLOMBU = 06 40 17 15 41

SIGNAL D'ÉCOUVES

Co-Présidents de l'UCAD :	Daniel COLOMBU Benoit LE ROYER	06 40 17 15 41 06 80 21 53 90
Organisation :	Daniel COLOMBU	06 40 17 15 41
Ambulances :	SOS Ambulances	09 81 03 87 92
Médecin :	Dr BOUTELET	06 71 78 36 72
Trésorier :	Ludovic LEGENTIL	06 26 37 16 53
Responsable Motards :	Benoit LE ROYER	06 80 21 53 90
Responsable Restauration :	Françoise COLOMBU Didier JULIENNE	06 31 70 81 67 07 85 69 60 57
Speaker :	Didier VALOGNES	06 98 95 18 92
Responsable des signaleurs :	Franck LE ROYER	06 62 40 46 33
Transpondeurs	Chronoplace	https://www.chronoplace.fr
Sécurité parcours	Jean-Louis LE ROYER	07 77 37 93 74



UNION

CYCLISTE

ALENÇON

DAMIGNY